



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

SESSION  
22/02/2021

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Création poste chef de  
projet TZCLD

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-deux février dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier Peverelli, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 23  
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Heyndrickx, Jouve, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Vallon.

Pour : 25  
Abstentions : 3  
Contre : 1

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), M. Dersi (pouvoir à M. Jouve), Mme Durif (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Guillot (pouvoir à Mme Diatta), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Segueni (pouvoir à M. Peverelli),

Secrétaire : Mme Garreaud

Dans le cadre de la candidature de la Commune de Le Teil à l'expérimentation territoriale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, il est nécessaire de recruter, en Contrat à Durée Déterminée, un chef de projet dont la mission sera:

- le pilotage de la rédaction du dossier de candidature TZCLD ;
- la préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi EBE (construction du modèle économique, mise en place de la gouvernance, politique managériale et Ressources Humaines, recherche de financements et d'investisseurs).

La durée du contrat est fixée à 10 mois à compter du 1er avril 2021. À l'issue du contrat, le chef de projet a vocation à assurer la direction de l'Entreprise à But d'Emploi.

Compte tenu de la nature des fonctions à exercer, la rémunération sera assimilée à un emploi de catégorie A, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Enfin, il est proposé de solliciter le Département de l'Ardèche pour un cofinancement du poste à hauteur de 50% dans le cadre du Fonds Social Européen.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'adopter la proposition de création d'un poste en CDD de 10 mois (catégorie A) d'un chef de projet TZCLD.

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 007-210703195-20210222-DELIB212021-DE

**DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**AUTORISE** le Maire à solliciter le Département de l'Ardèche pour un cofinancement du poste à hauteur de 50% dans le cadre du Fonds Social Européen.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**

